

Communauté française : un budget sous peu

COMMUNAUTÉ Sus aux dépenses facultatives

On l'entend peu, mais le gouvernement de la Communauté française, lui aussi, est en train de rédiger son budget 2015. Le travail a été engagé en août sous la houlette du ministre du Budget André Flahaut (PS). On devrait conclure d'ici peu - on parle de vendredi ou du week-end.

L'équation bouge encore. A l'été, la Communauté évoquait la nécessité d'économiser 130 millions. Les révisions (à la baisse) des projections de la croissance ont durci la donne, bondissant à 230 millions.

A ce stade, rien n'est figé mais il est plausible que l'effort sera inférieur à 230 millions. « *L'équilibre, on ne doit l'atteindre qu'en 2018, explique-t-on. Cela permettra de lisser les efforts.* »

Aussi, on évoque depuis vendredi dernier, mais sans plus de précision, de « *bonnes nouvelles en termes de gestion de la dette* » qui devraient rapporter « *quelques millions d'euros.* »

Où va-t-on économiser ? Des pistes sont connues. Comme le remplacement d'un fonctionnaire sur 5 départements

(hors école et services continus). Ou, comme annoncé ici (*Le Soir* du 3 octobre), un possible tour de vis dans la prépension des profs - on rendrait moins intéressantes sur le plan financier les DPPR à temps complets.

Un « *gros travail* » sera aussi fourni dans les... codes 5 et 9.

En jargon budgétaire, les codes 4 sont des dépenses que la Communauté doit consentir en vertu de décrets. Les codes 5 sont des dépenses qui font l'objet d'une convention (avec une institution culturelle, sportive...). Les 9 sont des dépenses dites « facultatives » - le financement d'une expérience pilote dans l'enseignement, par exemple. Il est difficile de toucher aux codes 4 (à moins de changer les décrets) mais les 5 et 9 font l'objet, dit-on, d'une « *analyse à la loupe, ligne par ligne, par chaque ministre* » afin de débusquer les « dépenses dispensables », les doubles emplois ou les frais compressibles. Rien qui rapporte des milliards. Mais, comme on dit : les petits rus font les rivières. ■

PIERRE BOUILLON